



Qualiopi
processus certifié

FR RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée à
L'Echelle Océan Indien au titre de la
catégorie ACTION DE FORMATION

L'ECHELLE EUROPEENNE

Les spécialistes de la hauteur

CATALOGUE DE FORMATION

EDITION 2023





Le département Formation de l'Échelle Océan Indien a été inauguré en 2012. Il est le 1er organisme de formation entièrement dédié aux formations travail en hauteur et à la prévention des risques liés aux chutes à avoir été créé sur l'île de la Réunion.

Nos formations travaux en hauteur visent plusieurs objectifs : rendre les stagiaires aptes à évoluer en hauteur en sécurité et répondre aux obligations du code du travail. Toutes nos formations sont obligatoires et réglementaires : Formation port du harnais (Art. 4323-106), Formation échafaudage (R408 et R457), etc.

Nos formateurs mettent en œuvre leurs approches pédagogiques pour préparer les participants tant d'un point de vue théorique que pratique pour que l'employeur puisse attribuer l'habilitation au travail en hauteur.

Notre catalogue 2023 est la traduction de l'aboutissement de nombreuses années d'expériences dans le domaine de la hauteur.

L'année 2023 ne sera pas pour autant une année d'aboutissement mais bien de poursuite. De nouveaux projets structurants continueront à enrichir notre offre et notre démarche pédagogique...

NOUS VOUS
FORMONS,
CONSEILLONS
ET ACCOMPAGNONS

NOUS VOUS FORMONS, CONSEILLONS ET ACCOMPAGNONS

lors de vos différentes problématiques de travail en hauteur

L'Echelle Océan Indien est un organisme de formation qui travaille à la montée en compétences de ses clients et partenaires dans différents domaines qui touchent au travail et aux équipements de travail en hauteur.

N'hésitez pas à nous contacter pour davantage d'informations.
Au plaisir de vous rencontrer !



NOS VALEURS

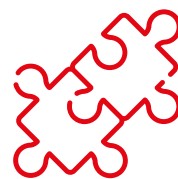


QUALITÉ

Une certification Qualité pour construire une relation de partenariat basée sur la fidélité

ADAPTABILITÉ

Des interventions qui respectent les activités spécifiques de votre organisation



SAVOIR-FAIRE

Nos formateurs sont des experts issus du terrain et transmettent une véritable valeur ajoutée

INNOVATION

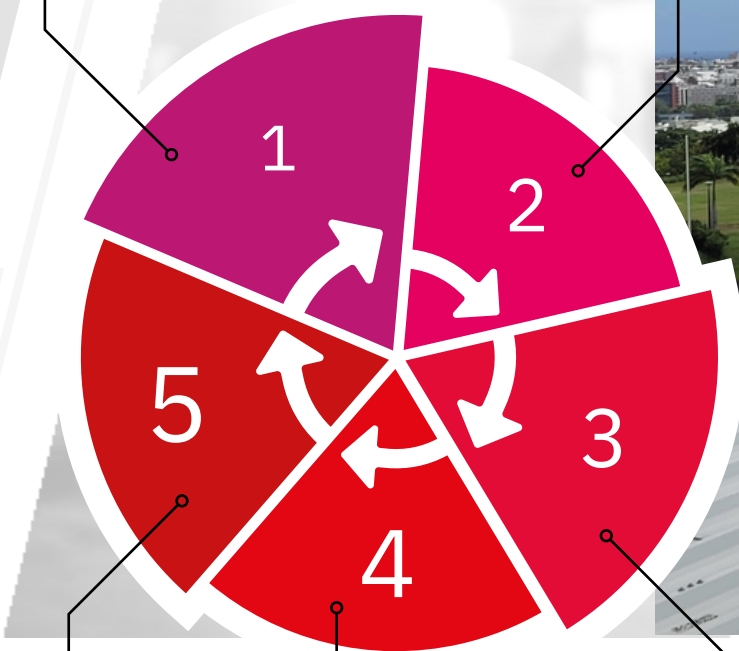
Pour des formations performantes, nous utilisons des moyens innovants d'interaction et de pratique



NOTRE METHODOLOGIE

1 ANALYSER VOTRE BESOIN
Nos formateurs métiers identifient vos besoins et définissent avec vous les objectifs de formation

2 CONCEVOIR LA FORMATION
Les formateurs experts de L'Echelle Européenne composent une méthode de travail personnalisée



3 FORMER
Nous privilégions l'apprentissage par la pratique

4 SUIVRE LA FORMATION
Nous restons en contact avec vos équipes et managers pour s'assurer de l'ancrage de la formation

5 MESURER LA SATISFACTION CLIENTS
Nous visons la satisfaction client grâce à notre démarche d'amélioration continue dans le cadre de la certification QUALIOPI

PARCE QUE LE RETOUR DE NOS APPRENANTS EST ESSENTIEL

	Année 2022
Nombre de stagiaires formés	284
Nombre d'heures de formation	1274
Taux de satisfaction	99%

Pour le traitement des réclamations

magasin.eoi@echelle-europeenne.com



NOS MOYENS

Le Pôle Formation de L'ECHELLE EUROPEENNE dispose de nombreux outils afin de fournir les meilleures prestations possibles.

1 SALLE DE FORMATION MULTIMÉDIA ET 1 MAGASIN PILOTE



STRUCTURES INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES ÉQUIPÉES DE **DISPOSITIFS ANTI-CHUTES** POUR EXERCICES PRATIQUES ET MISES EN SITUATION



LES FORMATIONS PAR THEMATIQUES

TRAVAUX EN HAUTEUR

Prévention des chutes en hauteur et utilisation des EPI (initiale)

PAGE 7

Travaux en hauteur sur site équipé

PAGE 8

SAUVETEUR TRAVAIL SECOURISME DU TRAVAIL

Sauveteur secourisme du travail

PAGE 9



INFORMATIONS SUR L'EMPLOI ET LE HANDICAP

Pour toutes questions liées à l'accessibilité à la formation pour des personnes en situation de handicap, contactez nous au 02 62 21 30 73 ou envoyez un courriel à formation974@echelle-europeenne.com



LES FORMATIONS PAR THEMATIQUES

ECHAFAUDAGES ROULANTS

Monter, vérifier et utiliser des échafaudages roulants selon R457

PAGE 10

ECHAFAUDAGES DE PIED

Utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pieds selon R408

PAGE 11

Vérifier, réceptionner et réaliser la maintenance des échafaudage de pied selon R408

PAGE 12

Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudage de pieds selon R408

PAGE 13

Monter, vérifier, réceptionner, utiliser et réaliser la maintenance des échafaudages de pieds selon R408

PAGE 14

ECHAFAUDAGES DE PIEDS ET ROULANTS

Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pieds et roulants selon R408/R457

PAGE 15



INFORMATIONS SUR L'EMPLOI ET LE HANDICAP

Pour toutes questions liées à l'accessibilité à la formation pour des personnes en situation de handicap, contactez nous au 02 62 21 30 73 ou envoyez un courriel à formation974@echelle-europeenne.com



**PROGRAMME DE FORMATION
PREVENTIONS DES CHUTES DE HAUTEUR ET UTILISATION DES E.P.I (INITIALE)**

Public concerné :

Toute personne exposée aux risques de chute de hauteur utilisant des E.P.I, de façon occasionnelle ou permanente, dans le cadre de son activité ou de sa fonction.

Pré requis :

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.
Absence de contre-indications médicales aux travaux en hauteur.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau.
Supports de formation formateur et stagiaire, mise en situation pratique.
Formateur expérimenté dans le domaine de la prévention des risques et des travaux en hauteur.

Durée et nombre de stagiaires :

2 jours (14 heures)
De 3 à 10 stagiaires au maximum par formateur

Objectifs :

Être capable de :

- De prendre en charge sa sécurité,
- De maîtriser les principes et les techniques de sécurité relatifs aux accès, travaux et déplacement en hauteur,
- De reconnaître les moyens de protections appropriés aux conditions de travail
- D'utiliser les équipements de protection individuelles (EPI)

Contenu :

THEORIE

- Accidents et prévention.
- Contexte réglementaire et responsabilités.
- Conséquence d'une chute : facteur de chute, force de choc, tirant d'air, effet pendulaire.
- Caractéristiques des moyens de protection collective : moyens fixes et mobiles, appareils d'élévation de personne, balisage et signalisation.
- Caractéristiques des moyens de protection individuelle : harnais et accessoires de liaison, classes d'ancrages.
- Choix d'un dispositif de protection individuelle en adéquation avec le poste de travail.
- Maintenance des EPI antichute par l'utilisateur : vérification et contrôle, règles d'entretien et de stockage.

PRATIQUE

- Présentation des équipements
- Vérification des EPI des stagiaires.
- Harnais : réglage du harnais et conséquences d'un mauvais réglage.
- Ancrages : réalisation d'ancrages temporaires sur sangles, création d'une ligne de vie.
- Liaisons : description de l'utilisation des différentes liaisons anti-chutes.
- Mise en pratique : les exercices seront adaptés à l'activité et aux besoins des stagiaires

Modalités d'évaluation :

Évaluation finale sur la théorie et la pratique par tests d'aptitudes.
Délivrance d'une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes handicapées

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre cette formation.

WWW.ECHELLE-EUROPEENNE.COM

Pour les dates, les lieux et les tarifs, veuillez nous contacter.

**PROGRAMME DE FORMATION
TRAVAUX EN HAUTEUR SUR SITE EQUIPÉ**

Public concerné :

Toute personne exposée aux risques de chute de hauteur utilisant des E.P.I., de façon occasionnelle ou permanente, dans le cadre de son activité ou de sa fonction.

Pré requis :

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.
Absence de contre-indications médicales aux travaux en hauteur.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau.
Supports de formation formateur et stagiaire, mise en situation pratique.
Formateur expérimenté dans le domaine de la prévention des risques et des travaux en hauteur.

Durée et nombre de stagiaires :

1 jour (7 heures)
De 3 à 10 stagiaires au maximum par formateur

Date, lieu et tarifs :

Nous consulter

Objectifs :

Être capable de :

- De prendre en charge sa sécurité,
- De maîtriser les principes et les techniques de sécurité relatifs aux accès, travaux et déplacement en hauteur,
- De reconnaître les moyens de protections appropriés aux conditions de travail
- D'utiliser les équipements de protection individuelles (EPI)

Contenu :

THEORIE

- Accidents et prévention.
- Contexte réglementaire et responsabilités.
- Conséquence d'une chute : facteur de chute, force de choc, tirant d'air, effet pendulaire.
- Caractéristiques des moyens de protection collective : moyens fixes et mobiles, appareils d'élévation de personne, balisage et signalisation.
- Caractéristiques des moyens de protection individuelle : harnais et accessoires de liaison.
- Choix d'un dispositif de protection individuelle en adéquation avec le poste de travail.
- Maintenance des EPI antichute par l'utilisateur : vérification et contrôle, règles d'entretien et de stockage.

PRATIQUE

- Présentation des équipements
- Vérification des EPI des stagiaires.
- Harnais : réglage du harnais et conséquences d'un mauvais réglage.
- Liaisons : description de l'utilisation des différentes liaisons anti-chutes.
- Mise en pratique : les exercices seront adaptés à l'activité et aux besoins des stagiaires

Modalités d'évaluation :

QCM et exercices pratiques de mise en situation

Appréciation des résultats

Auto-évaluation de départ et de fin de formation des stagiaires
Evaluation finale sur la théorie et la pratique par tests d'aptitudes.
Une attestation sera remise aux participants ayant satisfait aux exercices et contrôles

Suivi de l'exécution

Prise de contact de suivi 30 jours après la formation

WWW.ECHELLE-EUROPEENNE.COM

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre cette formation.

**PROGRAMME DE FORMATION
SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST) INITIALE**

Public concerné :

Tout salarié afin de répondre aux obligations du code du travail.

Pré requis :

Aucun.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau.
Supports de formation formateur et stagiaire, mise en situation pratique.
Formateur SST certifié par l'INRS.

Durée et nombre de stagiaires :

2 jours (14 heures)
De 3 à 10 stagiaires au maximum par formateur

Date, lieu et tarifs :

Nous consulter

Objectifs :

Être capable de :

- D'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail
- De mettre en application, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques, ses compétences en matière de prévention, au profit de la santé et sécurité au travail.

Contenu :

PREVENTION

- Situer le cadre juridique de son intervention
- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

SECOURS

- Présentation des équipements
- Réaliser une protection adaptée
- Examiner la victime
- Faire alerter ou alerter les secours
- Secourir les victimes de manière appropriées

Modalités d'évaluation

QCM et exercices pratiques de mise en situation

Appréciation des résultats

Auto-évaluation de départ et de fin de formation des stagiaires

Le certificat sera remis aux participants ayant satisfait aux exercices et contrôles

Il est délivré pour une durée de 24 mois par le réseau de l'Assurance maladie Risques professionnels / INRS et valable au niveau national.

Suivi de l'exécution

Prise de contact de suivi 30 jours après la formation

WWW.ECHELLE-EUROPEENNE.COM

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre cette formation.

PROGRAMME DE FORMATION

MONTER, VERIFIER ET UTILISER DES ECHAFAUDAGES ROULANTS

(selon dispositif Echafaudage de pied R457 et du réseau Assurance maladie – Risque professionnels/INRS)

Public concerné :

Toute personne appelée à monter, vérifier (selon l'arrêté du 21 décembre 2004), utiliser et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice technique du fabricant.
Salariés d'entreprise et travailleurs indépendants.

Pré requis :

Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas)
Bénéficier d'une aptitude médicale aux travaux en hauteur sans restriction au port de charges
Être formé à l'utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau.
Supports de formation formateur et stagiaire, mise en situation pratique.
Formateur pour adulte expérimenté, reconnu comme formateur échafaudage par l'INRS et la CNAMTS.

Durée et nombre de stagiaires :

2 jours (14 heures)
De 3 à 8 stagiaires au maximum

Date, lieu et tarifs :

Nous consulter

Objectifs :

Être capable de :

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Monter et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant
- Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage roulant
- Utiliser un échafaudage roulant en sécurité

Contenu :

THEORIE/ PRATIQUE

Les enjeux de la prévention
Les rôles et responsabilités des différents acteurs
La prévention des risques
Signaler les situations dangereuses
Communiquer – rendre compte
Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
L'exploitation de la notice du fabricant
Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent
La préparation du montage

Le montage et le démontage en sécurité d'un échafaudage roulant
L'examen d'adéquation
L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage
La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage
Le compte-rendu de vérification
Les règles d'utilisation en sécurité d'un échafaudage roulant

Modalités d'évaluation

QCM, exercice pratique, questionnement oral.

Appréciation des résultats

Auto-évaluation de départ et de fin de formation des stagiaires
Formation validée à travers une évaluation des acquis théoriques et pratiques.
Une attestation de compétences sera remise aux participants ayant satisfait aux exercices et contrôles.

Suivi de l'exécution

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre cette formation.

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre cette formation.

PROGRAMME DE FORMATION

UTILISER ET REALISER LA VERIFICATION JOURNALIERE DES ECHAFAUDAGE DE PIEDS

(selon dispositif Echafaudage de pied R408 et du réseau Assurance maladie – Risque professionnels/INRS)

Public concerné :

Toute personne de l'entreprise ayant à travailler sur un échafaudage de pied et désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications journalières (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004)

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau.
Supports de formation formateur et stagiaire, mise en situation pratique.
Formateur pour adulte expérimenté, reconnu comme formateur échafaudage par l'INRS et la CNAMTS.

Pré requis :

Bénéficier d'une aptitude médicale aux travaux en hauteur sans restriction au port de charges
Être formé à l'utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.
Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, schémas et plans).

Durée et nombre de stagiaires :

1 jour (7 heures)
De 3 à 8 stagiaires au maximum

Date, lieu et tarifs :

Nous consulter

Objectifs :

Être capable de :

- De se situer et être acteur de la prévention des risques
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

Contenu :

THEORIE ET PRATIQUE

Les enjeux de la prévention
Les rôles et responsabilités des différents acteurs
La prévention des risques
Signaler les situations dangereuses
Communiquer – rendre compte
Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.

Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité
L'exploitation de la notice du fabricant
Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent
L'examen de l'état de conservation de l'échafaudage

Modalités d'évaluation et validation :

QCM, exercice pratique, questionnement oral.

Appréciation des résultats

Auto-évaluation de départ et de fin de formation des stagiaires
Formation validée à travers une évaluation des acquis théoriques et pratiques.
Une attestation de compétences sera remise aux participants ayant satisfait aux exercices et contrôles

Suivi de l'exécution

Prise de contact de suivi 30 jours après la formation

WWW.ECHELLE-EUROPEENNE.COM

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre cette formation.

PROGRAMME DE FORMATION**VERIFIER, RECEPTIONNER ET REALISER LA MAINTENANCE DES ECHAFAUDAGE DE PIEDS**

(selon dispositif Echafaudage de pied R408 et du réseau Assurance maladie – Risque professionnels/INRS)

Public concerné :

Toute personne désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004) des échafaudages de pied de hauteur inférieure à 24m montés par l'entreprise conformément à la notice technique du fabricant, pour sa propre activité.

Toute personne ayant à réceptionner (1) une prestation de mise à disposition d'un échafaudage monté.

Toute personne ayant à prévoir et commander une prestation de mise à disposition d'un échafaudage.

Pré requis :

Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages : utilisation ou montage ou encadrement de chantier
Bénéficier d'une aptitude médicale aux travaux en hauteur sans restriction au port de charges

Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, schémas et plans).

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau.

Supports de formation formateur et stagiaire, mise en situation pratique.

Formateur pour adulte expérimenté, reconnu comme formateur échafaudage par l'INRS et la CNAMTS.

Durée et nombre de stagiaires :

2 jours (14 heures)

De 3 à 8 stagiaires au maximum

Date, lieu et tarifs :

Nous consulter

Objectifs :

Être capable de :

- De se situer et être acteur de la prévention des risques
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité dans le cadre des vérifications
- Réaliser la vérification d'installations, mises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied

Contenu :**THEORIE ET PRATIQUE**

Les enjeux de la prévention

Les rôles et responsabilités des différents acteurs

La prévention des risques

Signaler les situations dangereuses

Communiquer – rendre compte

Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.

L'exploitation de la notice du fabricant

Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent

L'examen d'adéquation

L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage et/ou réceptionner l'échafaudage avant utilisation

L'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage

Le compte-rendu/procès-verbal de réception

Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité

Modalités d'évaluation et validation :

QCM, exercice pratique, questionnement oral.

Appréciation des résultats

Auto-évaluation de départ et de fin de formation des stagiaires

Formation validée à travers une évaluation des acquis théoriques et pratiques.

Une attestation de compétences sera remise aux participants ayant satisfait aux exercices et contrôles

Suivi de l'exécution

Prise de contact de suivi 30 jours après la formation

WWW.ECHELLE-EUROPEENNE.COM

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre cette formation.

PROGRAMME DE FORMATION**MONTER, UTILISER ET REALISER LA VERIFICATION JOURNALIERE DES ECHAFAUDAGE DE
PIEDS**

(selon dispositif Echafaudage de pied R408 et du réseau Assurance maladie – Risque professionnels/INRS)

Public concerné :

Toute personne appelé à monter, démonter un échafaudage de pied de hauteur inférieur à 24m conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage.

Pré requis :

Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage
Bénéficier d'une aptitude médicale aux travaux en hauteur sans restriction au port de charges
Être formé à l'utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau.
Supports de formation formateur et stagiaire, mise en situation pratique.
Formateur pour adulte expérimenté, reconnu comme formateur échafaudage par l'INRS et la CNAMTS.

Durée et nombre de stagiaires :

3 jours (21 heures)
De 3 à 8 stagiaires au maximum

Date, lieu et tarifs :

Nous consulter

Objectifs :

Être capable de :

- De se situer et être acteur de la prévention des risques
- Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

Contenu :**THEORIE**

Les enjeux de la prévention
Les rôles et responsabilités des différents acteurs
La prévention des risques

- Signaler les situations dangereuses
- Communiquer - rendre compte

Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation
L'exploitation de la notice du fabricant
La préparation du montage

PRATIQUE

Le montage et le démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage de pied (cadre et multidirectionnel)
Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité
La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage.

Modalités d'évaluation

QCM, exercice pratique, questionnement oral.

Appréciation des résultats

Auto-évaluation de départ et de fin de formation des stagiaires
Formation validée à travers une évaluation des acquis théoriques et pratiques.
Une attestation de compétences sera remise aux participants ayant satisfait aux exercices et contrôles

Suivi de l'exécution

Prise de contact de suivi 30 jours après la formation

WWW.ECHELLE-EUROPEENNE.COM

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre cette formation.

PROGRAMME DE FORMATION
**MONTER, VÉRIFIER, RECEPTIONNER, UTILISER ET REALISER LA MAINTENANCE DES
ECHAFAUDAGE DE PIEDS**

(selon dispositif Echafaudage de pied R408 et du réseau Assurance maladie – Risque professionnels/INRS)

Public concerné :

Toute personne appelé à monter, démonter un échafaudage de pied de hauteur inférieur à 24m conformément à la notice technique du fabricant, et à utiliser cet échafaudage et/ou désigné par le chef d'entreprise pour réaliser la vérification de cet échafaudage.

Pré requis :

Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas)
Bénéficier d'une aptitude médicale aux travaux en hauteur sans restriction au port de charges
Être formé à l'utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau.
Supports de formation formateur et stagiaire, mise en situation pratique.
Formateur pour adulte expérimenté, reconnu comme formateur échafaudage par l'INRS et la CNAMTS.

Durée et nombre de stagiaires :

4 jours (28 heures)
De 3 à 8 stagiaires au maximum

Objectifs :

Être capable de :

- De se situer et être acteur de la prévention des risques
- Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité
- Réaliser les vérifications de mises, remises en services, trimestrielles et journalières d'un échafaudage

Contenu :

THEORIE

Les enjeux de la prévention
Les rôles et responsabilités des différents acteurs
La prévention des risques

- Signaler les situations dangereuses
- Communiquer - rendre compte

Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation
L'exploitation de la notice du fabricant
La préparation du montage

PRATIQUE

Le montage et le démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage de pied (cadre et multidirectionnel)
Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité
La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage.
Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent
L'examen d'adéquation
L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage et/ou réceptionner l'échafaudage avant utilisation
L'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage
Le compte-rendu/procès-verbal de réception
Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité

Modalités d'évaluation

QCM, exercice pratique, questionnement oral.

Appréciation des résultats

Auto-évaluation de départ et de fin de formation des stagiaires
Formation validée à travers une évaluation des acquis théoriques et pratiques.
Une attestation de compétences sera remise aux participants ayant satisfait aux exercices et contrôles

Suivi de l'exécution

Prise de contact de suivi 30 jours après la formation

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre cette formation.

PROGRAMME DE FORMATION**MONTER UTILISER ET REALISER LA VERIFICATION JOURNALIERE DES ECHAFAUDAGES
DE PIEDS ET ROULANTS - ET VERIFIER DES ECHAFAUDAGES ROULANTS**

(selon dispositif Echafaudage de pied R457 et du réseau Assurance maladie – Risque professionnels/INRS)

Public concerné :

Toute personne appelée à monter, démonter un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage. Toute personne appelée à monter, vérifier (selon l'arrêté du 21 décembre 2004), utiliser et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice technique du fabricant

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau.
Supports de formation formateur et stagiaire, mise en situation pratique.
Formateur pour adulte expérimenté, reconnu comme formateur échafaudage par l'INRS et la CNAMTS.

Pré requis :

Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage
Bénéficier d'une aptitude médicale aux travaux en hauteur sans restriction au port de charges
Être formé à l'utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.

Durée et nombre de stagiaires :

4 jours (28 heures)
De 3 à 8 stagiaires au maximum

Date, lieu et tarifs :

Nous consulter

Objectifs :

Être capable de :

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Monter et démonter un échafaudage de pied et roulant conformément à la notice du fabricant
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied et les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage roulant
- Utiliser un échafaudage de pied et roulant en sécurité

Contenu :

Les enjeux de la prévention
Les rôles et responsabilités des différents acteurs
La prévention des risques
Signaler les situations dangereuses
Communiquer – rendre compte
Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
L'exploitation de la notice du fabricant
Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent
La préparation du montage

THEORIE/ PRATIQUE

Le montage et le démontage en sécurité d'un échafaudage roulant
L'examen d'adéquation
L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage et/ou réceptionner l'échafaudage avant utilisation
L'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage
Le compte rendu/procès-verbal de réception

Modalités d'évaluation

QCM, exercice pratique, questionnement oral.

Appréciation des résultats

Auto-évaluation de départ et de fin de formation des stagiaires
Formation validée à travers une évaluation des acquis théoriques et pratiques.
Une attestation de compétences sera remise aux participants ayant satisfait aux exercices et contrôles

Suivi de l'exécution

Prise de contact de suivi 30 jours après la formation

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre cette formation.

L'ECHELLE EUROPEENNE

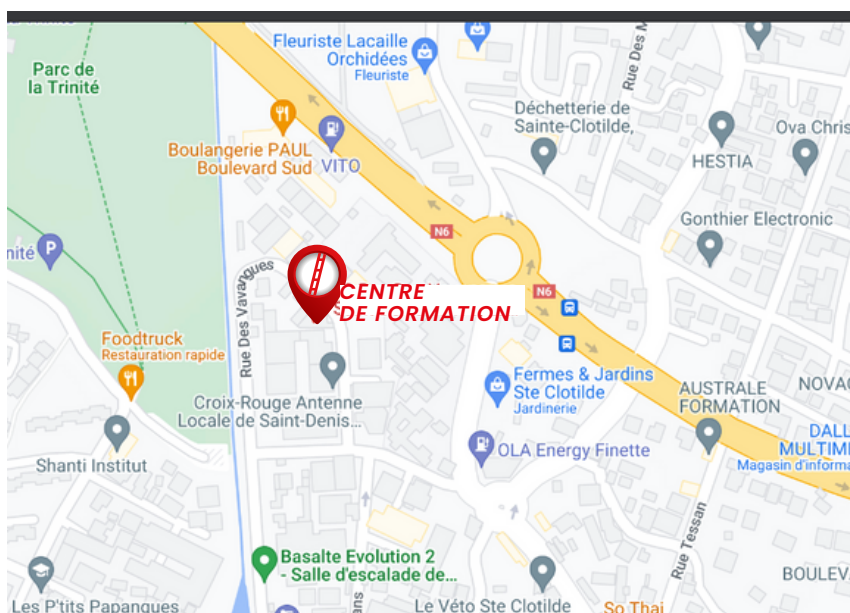
Les spécialistes de la hauteur

POUR PLUS D'INFORMATIONS, MERCI DE NOUS CONTACTER AU :

02 62 21 30 73

L'ÉCHELLE EUROPÉENNE
23 RUE DES VAVANGUES
ZAC FINETTE II
97490 SAINTE CLOTILDE

EMAIL FORMATION974@ECHELLE-EUROPEENNE.COM



RETROUVEZ
NOUS
EN LIGNE

WWW.ECHELLE-EUROPEENNE.COM

